

Travail et ambition sociale

**Plaidoyer pour une refondation
du syndicalisme**

Paul Santelmann

Ceci est un extrait du livre

***"Travail et ambition sociale.
Plaidoyer pour une refondation du
syndicalisme"***

**L'extrait consiste en l'introduction
et ne peut en aucun cas être utilisé à
des fins commerciales.**

Introduction -

L'économie, le monde du travail, le rapport au travail lui-même, sont en mutation profonde. La mondialisation, les transitions numériques et écologiques bouleversent les pactes sociaux tayloriens et productivistes de l'après-guerre. Pour autant l'avenir n'est pas écrit, les transformations en cours dessinent des scénarios inachevés. Cette situation interpelle les forces progressistes et le dialogue social dans les entreprises, les secteurs d'activité et, plus particulièrement, les salariés et leurs représentants. Car dans un pays où l'influence de l'extrême-gauche et de l'extrême-droite approche les 40 %, la vitalité de la démocratie sociale n'est pas une question secondaire.

La crise du syndicalisme est installée depuis plusieurs décennies et alimente un dialogue social artificiel et convenu auquel la grande majorité des salariés et des citoyens ne prête plus attention. Cette situation donne un espace hypertrophié à une réglementation du travail qui se nourrit de l'atonie de la négociation collective et fait de l'Etat un arbitre omniprésent dans toutes les questions qui affecte la vie professionnelle des personnes. Quant à la démocratie sociale, elle étouffe faute de compromis négociés permettant d'harmoniser efficacité économique et justice sociale tout en s'attaquant à des sujets de fond comme la transition écologique ou l'intensification de la révolution numérique. Les syndicats semblent préoccupés d'intérêts corporatistes ou catégoriels qui, d'ailleurs, sont souvent

des leurres pour les salariés, chômeurs ou jeunes en insertion. Le service de l'intérêt général à court et moyen terme est pourtant une mission essentielle des syndicats et une condition indispensable à leur intervention constructive dans la négociation sociale.

Avec 8,5 % d'adhérents dans le secteur marchand et associatif et moins de 20 % dans le secteur public, le désaveu à l'égard de l'action syndicale est puissant.

L'extrême division syndicale est peut-être l'illustration la plus flagrante de l'assèchement du syndicalisme car elle n'a plus que des justifications historiques douteuses qui échappent à l'entendement des salariés mais aussi des citoyens. Bien pire, cette atomisation a favorisé une porosité du mouvement syndical aux idéologies xénophobes, religieuses intégristes, anti-démocratiques, populistes qui brouillent encore davantage son image. Aucun des mécanismes qui sous-tendent la représentativité des syndicats (modalités des élections d'entreprise, modes de désignation des représentants syndicaux, critères de représentativité pour signer les accords d'entreprises, de branches ou interprofessionnels, pour gérer les organismes paritaires ou pour participer aux institutions tripartites) ne permettent aux salariés de pénaliser cette atomisation du mouvement syndical.

En un siècle les salariés ont renoncé à départager les différences stratégiques des grandes confédérations, à trancher entre voie réformiste ou voie révolutionnaire, entre corporatisme ou syndicalisme unitaire, etc. Cette fragmentation empêche, par nature et par construction, chaque syndicat de démontrer la validité de sa stratégie,

ce qui supposerait qu'il puisse être majoritaire suffisamment longtemps dans l'ensemble des entreprises, des branches et des instances de la négociation collective. Le seul courant syndical qui a bénéficié d'une position hégémonique dans un laps de temps suffisamment long pour pouvoir être jugé par les salariés est la CGT durant les trente glorieuses, une CGT corsetée idéologiquement par le Parti Communiste Français (PCF). Depuis cette période, où la pertinence stratégique de cet attelage n'a guère été démontrée, le nouvel équilibre entre les familles syndicales ne permet plus d'imaginer un tel scénario d'hégémonie...

Le paroxysme de cette situation tient dans la consolidation de la bureaucratie syndicale, présente dans de nombreuses instances paritaires, tripartites ou quadripartites mises en place par l'Etat et où celui-ci apparaît comme le planificateur d'un dialogue social stratosphérique et où les syndicalistes sont plus phagocytés qu'acteurs influents. Cette décrépitude du syndicalisme n'a pas empêché la multiplication de directions confédérales hypertrophiées mais à faible valeur ajoutée tandis que fédérations et syndicats « de terrain » étaient condamnés à une autonomie fictive et à l'isolement.

Cette situation a entraîné une dévaluation du rapport au travail et à l'emploi pour la grande majorité des actifs sous plusieurs aspects : les revenus tirés du travail se sont vus minorés par un système de redistribution de plus en plus pléthorique et illisible, la réduction du temps de travail s'est accompagnée d'une détérioration des conditions de travail, le chômage de longue durée a touché des millions d'actifs, la poursuite d'étude pour les

nouvelles générations a été interprétée comme un moyen de ne pas exercer en début de carrière les emplois d'ouvriers et d'employés (pourtant 50 % des emplois !), les jeunes sont massivement touchés par le sous-emploi et la précarité, l'âge est la première discrimination à l'embauche, le management « à la française » a entretenu un désengagement croissant des cadres tandis que l'organisation des fonctions publiques a aggravé considérablement les conditions de travail des fonctionnaires de base tout en perdant en efficience...

Cette liste peut être allongée mais elle suffit à comprendre que les fondations et l'architecture du mouvement syndical ne sont plus adaptées aux défis qui s'imposent à notre société (mutation écologique, transition numérique, essor de l'économie sociale et solidaire, nouveaux statuts d'emploi, etc.) ni même au monde du travail confronté à une recomposition statutaire qui dépasse le salariat mais concerne des millions de travailleurs et d'auto-entrepreneurs ayant les mêmes intérêts que les salariés.

La jeunesse attend. Pour elle, la quête de sens *dans* et *par* son travail est un enjeu central. Dans un tel contexte, nous ne pouvons pas nous contenter de constater : le rôle du travail pour la société de demain et pour notre démocratie est trop important pour que nous continuons de perdre de vue l'intérêt général !

L'objectif de cet ouvrage est double. Il s'agit d'abord de rappeler les étapes du déclin du syndicalisme et d'en analyser les conséquences sur les politiques de l'Etat et les enjeux économiques et sociaux. Il s'agit aussi de proposer des pistes de refondation de l'action syndicale.

Ces pistes convergent toutes vers un décloisonnement du mouvement syndical : ouverture aux enjeux d'intérêt général (environnement, logement, transport), intersectoriel (fusion des branches professionnelles y compris entre public et privé), territorial (recomposition unitaire et régionalisée des structures interprofessionnelles locales), abandon du scrutin proportionnel au profit d'un scrutin majoritaire à un tour à tous les niveaux de représentation du syndicalisme, élargissement des prérogatives opérationnelles des syndicats dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle, désenclavement de la formation des syndicalistes, simplification drastique des instances tripartites et quadripartites en lien avec le système majoritaire de représentation syndicale, constitution d'une structure interprofessionnelle de services et de représentation des travailleurs non-salariés, etc. La voie est étroite pour une telle évolution que d'aucuns jugeront irréaliste par l'éventail des conservatismes institutionnels. Pourtant, la transformation de fond du mouvement syndical est aujourd'hui indispensable à la revitalisation sociale du travail dans ses contenus et ses objectifs ; c'est un printemps social que nous devons aux nouvelles générations et à notre démocratie.

Table des matières

Introduction	7
1 – Syndicalisme, état des lieux	13
2 – Syndicalisme et secteur public, l'émergence d'un néo-corporatisme	23
3 – L'altération de la négociation collective	35
4 – Un rapport délétère avec la classe politique	45
5 – Une stérilisation croisée	55
6 – Lutte contre le chômage, une intervention publique omniprésente	67
7 – La formation, la grande illusion	79
8 – Le trompe-l'œil de la structure des emplois	91
9 – Quel dialogue social dans l'entreprise ?	103
10 – Un nouveau pacte éducatif et social	115
11 – La révolution des temps, des espaces et des processus de travail	127
12 – L'enjeu de l'économie « verte »	139
Conclusion	151